



CA du 29/05/2018
RE-classement du musée colonial

Nicolas Claire, vice-président délégué culture scientifique

Le classement (de mobiliers) aux Monuments Historiques c'est quoi ?

- La protection au titre des MH n'est pas un label, c'est un dispositif législatif (code patrimoine L622)
- Meubles ou immeubles (un objet est un meuble)
- L'intérêt patrimonial d'un bien: critères historiques, artistiques, scientifiques et techniques, rareté, d'exemplarité et intégrité

Protection:

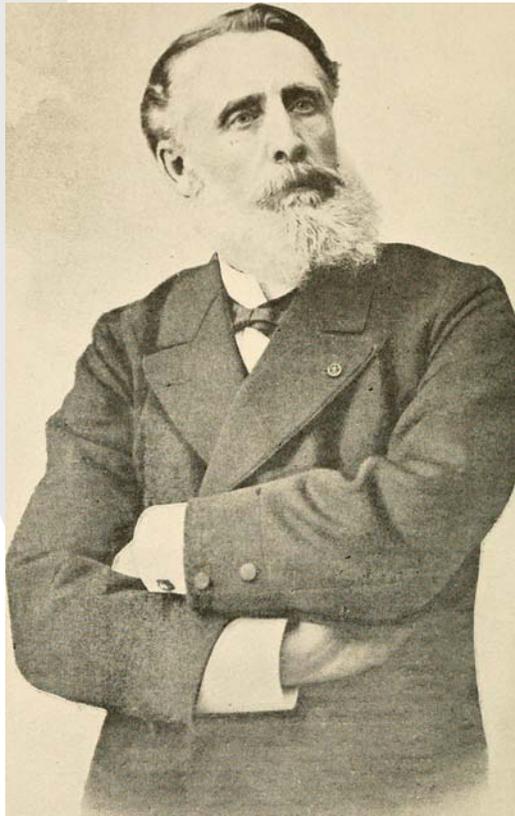
- Intervention de travaux → DRAC PACA
- Les objets mobiliers classés ne peuvent être modifiés, réparés ou restaurés sans autorisation délivrée par le préfet de région → DRAC PACA
- modification, réparation, restauration, déplacement → déclaration préalable, 2 mois
- travaux → sous contrôle scientifique et technique
- Inscription (avec vœux de classement) puis classement
- Classement: reconnaissance supérieure

Pourquoi demander un RE-classement

- Demande de protection au titre des Monuments Historiques (MH) par le Président Berland en février 2013
- Arrêté d'inscription en avril 2015
- Le classement est l'étape suivante (document de « vœux de classement » ?), pas de protection supplémentaire, mais une reconnaissance accrue par les MH
- Modification de la loi en juillet 2016, ajout de « classement d'ensemble »
- « classement d'ensemble »:
 - « Conservation dans son intégrité et sa cohérence qui présente un intérêt au point de vue de l'histoire (..) de la science » cas du musée colonial
 - « **peuvent être grevés d'une servitude de maintien dans les lieux** », par lien historique ou artistique
 - « un ensemble historique mobilier classé (...) ne peut être divisé ou aliéné par lot ou pièces sans autorisation de l'autorité administrative »
- Mail du conservateur pour qu'AMU demande un classement d'ensemble le 3 avril 2018

Le Musée Colonial c'est quoi ?

- Fondé en 1893 par le Pr Heckel (1843-1916, médecin et scientifique, fondateur de l'école de médecine du Pharo (médecine tropicale militaire) au 63 boulevard des dames (Joliette) puis 5 rue Noailles (actuellement ESPE), puis Saint-Charles (1921)
- Les Sciences Naturelles sont étudiées à l'époque comme « sciences des colonies »
- Exposition universelle coloniale à Marseille en 1906, Paris est jalouse : création du Parc Chanot !
- une 2nd en 1922
- Démantèlement, et éclatement en 1960 (fin des colonies), disparition d'une partie ...
- Annales de l'Institut colonial sur Odyssee: www.odyssee.univ-amu.fr



Le Musée Colonial c'est quoi ?

- Un joyau (parmi les autres d'AMU): **15 (grands) meubles**, 7 cartouches portant le nom des colonies, un banc, **543 échantillons (graines, plantes, animaux, fossiles, ...)**, 11 objets ethnologiques, 82 boîtes de classement vert empire d'herbier, 31 planches d'herbier de l'exposition coloniale de 1906
- Madagascar, Guyane française, Nouvelle-Calédonie, Réunion, Tahiti, ...
- Sur des sujets divers: alimentation, pharmacopée, caoutchouc, latex, ...
- Utilisée pour l'enseignement, la recherche et la valorisation d'AMU
- Une partie dans les réserves du muséum de Marseille
- Des plaques photographiques en verre en cours de numérisation
- Référent scientifique de la collection: Bruno Vila (McF, LPED)

Le Musée Colonial c'est quoi ?

En 1922, bâtiment de Sciences Naturelles, Saint-Charles

Une institution et des hommes, en ré-édition augmentée en cours

Salle de l'Afrique Occidentale et de l'Afrique Equatoriale française

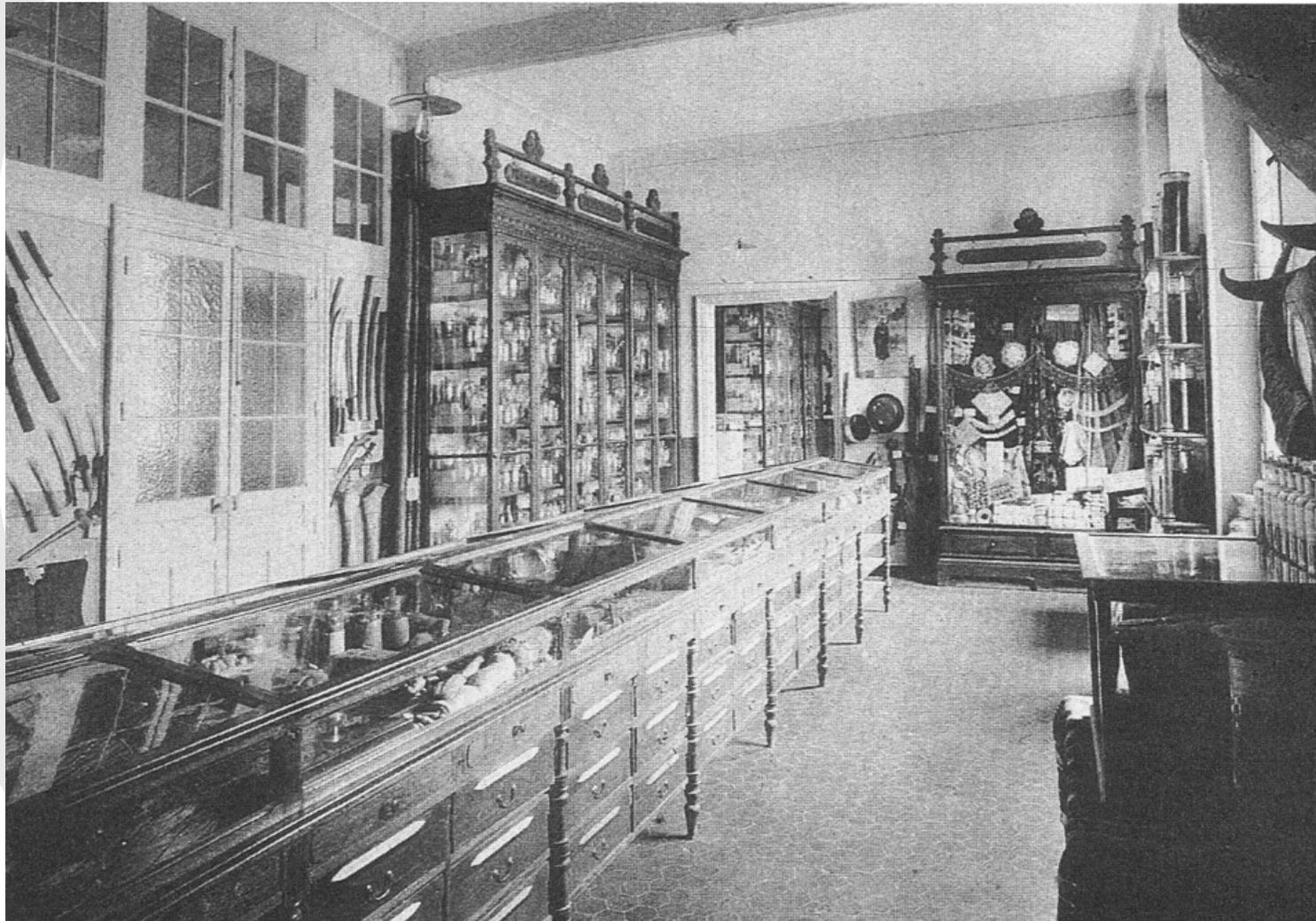


Le Musée Colonial c'est quoi ?

En 1922, bâtiment de Sciences Naturelles, Saint-Charles

Une institution et des hommes, en ré-édition augmentée en cours

Salle d'Indochine



Le Musée Colonial est où ?

- Actuellement le musée colonial se trouve au bâtiment de Sciences Naturelles, Saint-Charles
- Une partie dans les réserves du muséum d'histoire naturelle de Marseille (récupérable)

Point de vigilance

- servitude de maintien dans les lieux

Action du CA

- Lettre du CA au directeur de la DRAC PACA pour une demande de classement d'ensemble du musée colonial d'AMU suite au changement de loi et à la recommandation du conservateur des MH de la DRAC PACA.
- Musée colonial inscrit: arrêté portant inscription du 3 avril 2015